

LA REVUE DE KÉCRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraisant tous les Samedis

Prix : 2 fr. 50

N° 690 A

22 Juillet 1944

Un vrai film drôle !

Un FILM qui n'a
qu'une prétention
celle de déchaîner
le rire le plus
inextinguible !

a été tourné en 1944
c'est

LE MERLE BLANC

C'est un film



LES FILMS CHAMPION

75, Boulevard Longchamp, 75 - - MARSEILLE

Au RIALTO de Marseille

La réalisation de l'œuvre grandiose
d'Alexandre MANZONI
roman national italien.

LES FIANÇÈS

avec

GINO CERVI
RUGGERO RUGGERI

DINA SASSOLI
CARLO NINCHI

Une épique roman d'amour dans les
heures tragiques de MILAN.

MIDI
Cinéma
Location
TOULOUSE

SELECTA FILMS
LYON

MIDI
Cinéma
location
MARSEILLE

LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

17^e ANNÉE - N° 690 A

TOUS LES SAMEDIS

22 Juillet 1944

COURRIER

LES TRACTS DE LA S.A.C.E.M. LES FILMS ET L'ASSURANCE GUERRE

Tout le monde ne perd pas son temps en ces semaines de nervosité et de chaleur. Il en est qui n'oublient pas leur tiroir caisse et qui profitent autant que faire se peut, du désarroi des autres. Je veux parler d'une vieille connaissance à nous : la S.A.C.E.M. L'action continue. tenace de la S.A.C.E.M. se heurte une fois de plus à l'organisation des exploitants, cela lui permet de marquer quelques points de ci, de là, de renouveler des contrats. Or on ne le répétera jamais assez, quoique l'on fasse et quoique l'on dise, il sera toujours juridiquement assez délicat de contester des droits reconnus par contrat. Pourtant, le C.O.I.C. a, depuis un certain temps déjà pris parti ainsi qu'on le lui demandait depuis assez longtemps. Il a donné aux gens de la corporation des instructions précises un ordre de campagne, si l'on veut. Malgré cela, ne sachant plus ce qu'il leur arrive, se croyant plus malins que les autres, des directeurs signent à tort et à travers, se dépouillent pour leur propre compte. Domage, on n'arrivera à un résultat — et il faudra bien que l'on arrive à réduire la S.A.C.E.M. si puissante soit-elle — que par un mouvement d'ensemble sans fausse note. La S.A.C.E.M. use de tous les moyens de guerre, elle va jusqu'à envoyer des tract Parfaitement, les exploitants de certaine région du midi de la France ont reçu une circulaire qui peut se résumer ainsi : « On vous trompe, on essaie de vous faire tirer les marrons du feu. Pendant que l'on vous pousse à vous mettre en illégalité à notre égard, votre propre représentant auprès du C.O.I.C. respecte soigneusement tous ses engagements, paie comme par le passé et vous laisse soigneusement vous mettre tout seuls dans votre tort. »

Certains destinataires ont été quelque peu ébranlés par cette circulaire, la calomnie, a, de tous temps été une arme précieuse. Cela provoque des flottements, des abandons, la S.A.C.E.M. marque des points

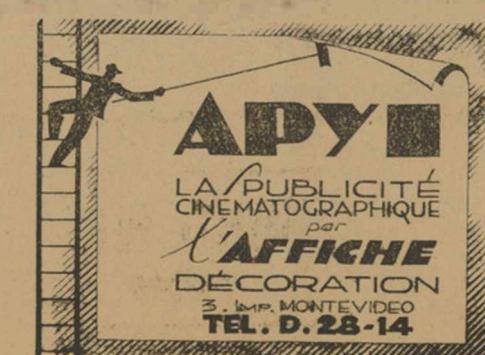
Il est peut-être regrettable de ne pas faire actuellement certaines disputes mais puisque les choses sont mises sur ce pied là, il n'y a aucune raison de céder du terrain sous le prétexte d'une fallacieuse union sacrée.

Il faut faire masse et pour commencer, ne pas laisser le doute et la méfiance dans l'équipe exploitante qui réunit les mêmes

intérêts en l'occurrence. Evidemment, les déplacements difficiles rendent les réunions malaisées. Qu'importe s'il y a hésitation, adressez-vous à ceux qui vous représentent et qui n'ont pas trahi la cause. Si vous en doutez encore, demandez leur des explications, les colonnes de cette revue sont là pour ça. Il est certain que les insinuations de la S.A.C.E.M. comblent de joie tel ou tel, donnent satisfaction à des rivalités rapidement haineuses. Il n'est pas l'heure de s'y laisser aller. C'est là qu'il faut réaliser une union qui pour ne pas être sacrée n'en est pas moins d'ordre impérieusement pratique. L'action commune contre la S.A.C.E.M. ne saurait souffrir d'exception. On voudrait même que des mesures de reprières et de boycotage soient prises contre ceux de la corporation qui ne se conformeraient pas à la méthode indiquée. Car la liberté est une bien jolie chose tant qu'elle ne compromet pas l'action des autres. dans un métier comme le nôtre nous nous tenons tous et celui qui compromettra par son « indépendance » l'action commune touchera directement les intérêts des autres. Nous n'avons aucune raison de n'en pas tenir compte et il n'y aurait rien de choquant à ce que par exemple, il manque de film pendant une certaine période... c'est peut-être un peu excessif, mais nous commençons à savoir ce que sont les lois de la guerre, et la guerre avec la S.A.C.E.M. pour être d'ordre commercial, n'en est pas moins une guerre quand même.

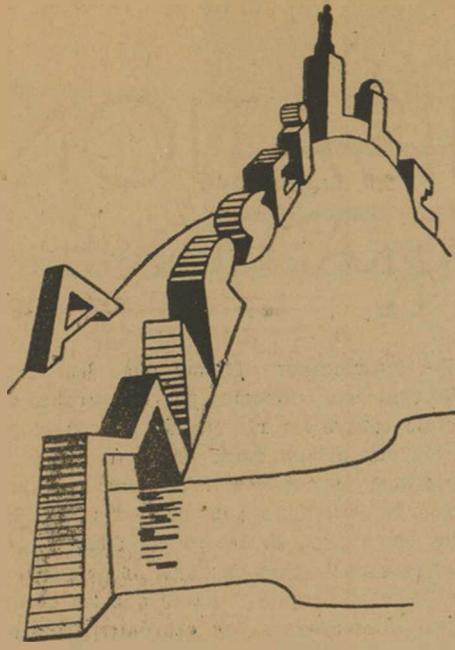
Un lecteur m'écrit au sujet de ce fameux article 10 du contrat type rendant l'exploitant responsable d'une copie jamais reçue et détruite en cours de route par fait de guerre. « Les copies, me dit-il, ne sont-elles donc pas couvertes par l'assurance-guerre ? »

Les avis à ce sujet sont très partagés.



Tel distributeur affirme que les copies doivent être couvertes par l'assurance spéciale contre les risques de guerre et prévoit même d'en faire payer à chaque exploitant sa cote part. D'autres affirment que les films ne sont couverts que dans les blockaus.... en réalité les films ne sont assurés nulle part en dépit de ce qui a été affirmé. Pourquoi ? parce que les Compagnies d'assurances perdues dans l'interprétation des textes discutent. Le film n'est pas un immeuble commercial (évidemment) il n'est pas non plus une marchandise à vendre. Or ces deux catégories, seules sont prévues comme pouvant bénéficier de l'assurance-guerre. Tout cela est bien joli, nous voilà donc, une fois de plus perdus dans le grimoire administratif. Le film, qui, plus que toute autre marchandise, par ses voyages incessants et ses séjours dans les gares risque d'être sinistré ne peut être garanti parce qu'il est « à louer », c'est quand même quelque peu invraisemblable. Certes les Assurances discutent, elles finiront par obtenir le droit de mettre les bobines de pellicules sur la liste des marchandises assurables... il faut qu'administration se fasse, cela va demander des semaines, après cela il faudra discuter ensemble pour savoir où ce film sera assuré, il est probable qu'il ne le sera pas durant le voyage... il faudra encore expliquer, pendant ce temps la guerre continuera à se déchaîner, les copies à se perdre et à être détruites, les distributeurs à engager des procès contre les exploitants au sujet de ce fameux article 10. En d'autres temps nous dirions que voilà bien des réjouissances en perspective. L'administration et ses fonctionnaires ne pourraient elle envisager une trêve. Il est des cas d'urgence, tout ce qui touche — ou est touché — par la guerre est un cas d'urgence. Pour régler ces questions-là il est indispensable de prévoir des méthodes expéditives. Tant pis pour les formes habituelles. Que fait le C.O.I.C. à ce sujet ? Il ne suffit pas de dire faites ceci ou faites cela. Le C.O.I.C. doit si ce n'est fait se mettre en rapport avec les groupements d'assurances et exiger satisfaction. Il doit également nous dire où il en est et où nous en sommes. Que nos représentants se mêlent de la question. Par la même occasion réglons les détails sur lesquels on disputera demain. A savoir : qui doit payer cette assurance ? On n'a pas fini de chinoiser là-dessus.

R. M. ARLAUD.



RECETTES DES SALLES

DU 5 AU 11 JUILLET 1944

MAJESTIC (Retour de Flamme)	116.985 Frs.
CAPITOLE (Le Resquilleur)	185.303 —
ODEON (Service de Nuit)	322.127 —
RIALTO (Leçon de chimie à 9 heures)	139.334 —
CINEVOG (Chaines Invisibles)	101.373 —
PHOCEAC (Histoire de Rire)	97.387 —
CINEAC PETIT PROVENÇAL (Lettres d'Amour)	39.012 —
HOLLYWOOD (Donne-moi tes yeux)	177.638 —
ECRAN (Un amour en l'air)	39.462 —
NOAILLES (Mahlia la Métisse)	35.448 —

MUTATIONS de FONDS ET AUTORISATIONS DE FONCTIONNER

LES PROGRAMMES de la semaine

ODEON. — Sur scène : Lemercier.

CAPITOLE. — L'Enfant de l'Amour, avec Gaby Morlay (Ciné Guidi Monopole) Exclusivité. Seconde semaine.

MAJESTIC. — L'Homme de Londres, avec Fernand Ledoux (Franceinex). Exclusivité.

REALTO. — Charivari (Films Tobis). Exclusivité.

MUTUELLE du SPECTACLE

En sa réunion du 21 Juin 1944, la Mutuelle du Spectacle de Marseille et de la région a nommé comme suit son Conseil d'Administration :

Président : M. Beauchamp

Vice-Président : MM. Rachet, Laugier Antoine, Praz, Martel

Secrétaire Général : M. Mathieu

Secrétaire Adjoint : M. Muccielli

Trésorier : M. Caillol

Trésorier Adjoint : M. Lantelme

Conseillers : MM. Milliard Léon, Angelvin, Vacon, Paubel, Capelier, Ghiglione; Lagneau.

Commission de Secours

MM. Vacon, Président

Jagneau

Angelvin

Commissaires aux Comptes

MM. Pelletier

Jean

Lucciani.

SORTIES LEGALES
conformément à la décision
N° 14 du C.O.I.C.

à TOULOUSE

2 Août : Le Ring Enchanté. Nouveautés (Discina). Exclusivité.

AGENCE TOULOUSAINNE DE SPECTACLE

2, Rue Aubisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04

Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE
CINÉMAS ET DE SPECTACLES

SEINE-ET-MARNE

7 Juin 1944. — Mme Demolière (Marcel) demeurant avenue de la Gare, à Blain, est autorisée à exploiter dans cette commune, quai Sureouf, une salle cinématographique de 300 places, dénommée Artistic Cinéma.

MEURTHE ET MOSELLE

6 juin 1944. — M. Nicolini (Hector) 12, rue de la Marne, à Villersrupt, agissant pour son compte personnel, est autorisé à donner des représentations cinématographiques à Villers-la-Montagne, salle Rosset, 200 places.

NORD

M. et Mme Louis Meunier ont vendu à M. Gaston Sansen un Fonds de commerce d'Etablissement cinématographique et salles de spectacles dénommé Etoile cinéma, exploité à Lille, rue des Augustins, 26.

OISE

Oppositions: étude de Me Rouvier notaire aux Arès.

Première publication: Le Var, du 17 juin 1944.

VOSGES

31 mai 1944. — M. l'Abbé Joly (Hubert) demeurant au Tholy est autorisé à transférer son cinéma Jeanne d'Arc de Laveline Devant-Bruyères au Tholy.

SEINE-INFERIEURE

Mme Perier a vendu à la Société à responsabilité limitée Socino deux Fonds de commerce de projections cinématographiques exploités, l'un à Caudebec lès Elbeuf, 12, rue Paul Bert et l'autre à Saint Aubin lès Elbeuf, 8, rue Jules Ferry.

Oppositions: Caudebec lès Elbeuf, 12 rue Paul Bert.

Première Publication: L'Elbeuvien, à Elbeuf, du 16 juin 1944.

Pour renouveler vos Jeux
de photos publicitaires

ADRESSEZ-VOUS AU

Studio AUDRY

CLICHÈS
RETOUCHES
PUBLICITÉ

4, Place de la Bourse

MARSEILLE

Téléphone : DRAGON 43-98

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Le Directeur général de la Cinématographie nationale ou son représentant ;

Six représentants de la corporation nationale payenne nommés par le ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement, sur proposition du Conseil National corporatif agricole.

Art. 3. — Cette commission est chargée

1^e De l'examen des projets de films et du contrôle de leur bonne exécution ;

2^e De donner son avis sur les acquisitions de films ou de copies ;

3^e D'apprécier le bien-fondé des demandes de subventions présentées par les communes rurales ou les établissements d'enseignement agricole ou vétérinaire en vue de l'achat d'appareils de projection cinématographique.

Elle donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises intéressant la cinématographie agricole.

Elle se réunit sur la convocation de son président.

Art. 4. — Un fonctionnaire du cadre permanent du Ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement assurera, dans l'intervalle des réunions de la commission, l'exécution des projets élaborés et la gestion des cinémathèques centrales et régionales.

Il sera de droit secrétaire de la commission avec voix délibérative.

Ce fonctionnaire, d'un grade au moins égal à celui de chef de bureau, sera désigné par arrêté ministériel.

Il pourra être secondé dans ses fonctions par un adjoint ayant au moins le grade de rédacteur, nommé sur sa proposition par simple décision.

Art. 5. — Sont abrogés les décrets des 20 mai 1923, 5 novembre 1924, 29 février 1932, 5 décembre 1934, ainsi que toutes dispositions contraires.

Art. 6. — Le ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au « Journal Officiel ».

Fait à Vichy, le 7 avril 1944.

Pierre LAVAIL

Pour le chef du Gouvernement.

Le Ministre secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances, secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement par intérim.

Pierre CATHALA.

COMITÉ D'ORGANISATION DE
L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

36, La Canebière, 36

MARSEILLE

Marseille, le 18 Juillet 1944.

Circ. Distributeurs N° 304

NOTIFICATION N° 52

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, pour exécution, la décision

A TOULOUSE

Sous-Centre

9, Rue Agathe

Tél.: 256-81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30

suivante relative à la représentation en public des films cinématographiques.

FILM INTERDIT AUX MINEURS DE 16 ANS: FARANDOLE

Pour cette catégorie de films, les Directeurs de salles devront obligatoirement porter, de manière apparente, sur toute la publicité (panneaux réclame, prospectus, presse, etc...) la mention « Mineurs de moins de 16 ans non admis ».

La Direction Générale de la Cinématographie Nationale,

ŒUVRES SOCIALES DU CINEMA 6^e LISTE DE SOUSSCRIPTION

Mme Viliaret Blanche, secrétaire de MM.
Vacon-Bourguet 100 fr.

Buqui, Odéon Cinéma à Nîmes 250 fr.

Jouve, Splendid St André, Mar-

seille 500 fr.

Pardigon, Capitole, Arles 500 fr.

Versini, Le Mirabeau Les Pen-

nnes Mirabeau 200 fr.

Familial, La Ciota 300 fr.

Rossi César et Chatelet, Mar-

seille 2.000 fr.

Mussu, Kuraal, La Ciota 1.000 fr.

Rouquer Cinéma, Bonnieux 200 fr.

Aniel et Caizac, Cinéma Floren-

sac 200 fr.

Tondo Familia, La Madrague 500 fr.

Montredon, Marseille 200 fr.

Colavito Camille, Rex, Barben-

tane 300 fr.

Rex, Fréjus 300 fr.

Colavito Pierre, Fabricant de

fauteuils, Villeneuve les Avi-

gnon 300 fr.

Cinéma 2.000 fr.

Personnel de Cinéma 1.090 fr.

Total de la 6^e Liste 9.640 fr.

Total Précédent 210.53. fr.

Total à ce jour 220.593 fr.

ARRÊTE N° 9413

FIXANT LE PRIX DE PELLICULES CINÉMATOGRAPHIQUES

(B. O. des Prix du 2 juin 1944)

Article Premier. — Les fabricants de pellicules cinématographiques vierges sont autorisés à pratiquer, pour la vente aux utilisateurs, les prix limites suivants

(Voir suite page 8)

EN QUATRE ANS D'ACTIVITÉ

LISTE complète des 220 Films entrepris depuis l'Armistice

Puisque nous en sommes à l'époque du temps d'arrêt, l'heure est venue en prenant son souffle et en préparant le lendemain de jeter un coup d'œil en arrière. Le Film vient à ce sujet de publier la liste des 220 films réalisés depuis l'armistice. Il nous a semblé intéressant de reproduire son éloquente liste. Il n'y a pas d'argument plus massif à opposer aux détracteurs du cinéma français actuel et à ceux qui veulent, à l'évidence, nier son prodigieux redressement. Certes, il y a du navet, là-dedans, et du navet caractérisé... mais rien de pire au navet d'avant-guerre. Il y a aussi de très authentiques chefs-d'œuvre, qui marqueront autant l'histoire du cinéma que l'histoire des réussites commerciales.

BADALO (PRODUCTIONS)

26 Fév. 41. L'ETRANGE SUZY. — J.-J. Ducis.
BERVIA FILMS

6 Sept. 43. L'AVENTURE EST AU COIN DE LA RUE. — J. Daniel-Norman (en coproduction avec Pathé-Cinéma).

BURGUS FILMS

14 Août 41. ANDORRA OU LES HOMMES D'AIRAIN. — E. Courinet.
Sept. 42. LE BRIGAND GENTILHOMME. — E. Courinet.

BOISSERAND (FILMS)

8 Déc. 41. VIE PRIVEE. — W. Kapps.

C. A. T. J. C. (Centre Artistique et Technique des Jeunes du Cinéma)

12 Mai 41. DEPART A ZERO. — M. Cloche.

C. C. F. C. (Harispuru)

15 Sept. 41. LE PRINCE CHARMANT. — Jean Hoyet.
5 Déc. 41. LE FABULEUX DESTIN DE DESIRE CLARY. — Sacha Guitry.

9 Fév. 42. L'AMANT DE BORNEO. — J.-P. Péggyean.

10 Août 42. DES JEUNES FILLES DANS LA NUIT. — René Le Hénaff.

28 Avril 43. LE COLONEL CHABERT. — R. Le Hénaff.
9 Sept. 43. COUP DE TETE. — R. Le Hénaff.

17 Janv. 44. FARANDOLE. — A. Zwoobada (en coproduction avec Fernand Weill)

C. I. M. E. P. (Sté Cinématographique Méditerranéenne de Production)

11 Fév. 43. DONNE-MOI TES YEUX. — Sacha Guitry.

10 Mai 43. LE MORT NE REQUIT PLUS. — J. Tardieu.

7 Juin 43. BEATRICE DEVANT LE DESIR. — J. de Marquenat.

15 Juin 43. LES PETITES DU QUAI AUX FLEURS. — Marc Allegret.

CINEMA DE FRANCE

10 Août 40. CHAMBRE 13. — A. Hugo.

10 Oct. 41. LA SEVILLANE. — A. Hugo.

COLLARD (Productions Pierre)

25 Août 40. LA TROISIEME DALLE. — Michel Dulud.

5 Nov. 42. LE CHANT DE L'EXILE. — A. Hugo.

COMHAL (Sté de Production et d'Exploitation des Films)

13 Nov. 42. MAHILA LA METTISE. — W. Kapps.

COMPAGNIE GENERALE CINÉMATOGRAPHIQUE

20 Avril 42. LE VOILE BLEU. — J. Stelli.

22 Fév. 43. LA VAUSE BLANCHE. — J. Stelli.

CONSORTIUM DE PRODUCTION DE FILMS

14 Av. 42. LA FEMME PERDUE. — J. Choux.

21 Sept. 42. LE BARON FANTOME. — S. de Poligny.

16 Fév. 44. L'ENFANT DE L'AMOUR. — Stelli.

CONTINENTAL FILMS

15 Fév. 41. L'ASSASSINAT DU PERE NOËL. — Christian-Jaque.

28 Fév. 41. LE DERNIER DES SIX. — Georges Lacombe.

22 Avr. 41. PREMIER RENDEZ-VOUS. — H. Decoin.

28 Avr. 41. LE CLUB DES SOUPIRANTS. — M. Gleize.

12 Mai 41. PICHES DE JEUNESSE. — M. Tourneur.

22 Juill. 41. NE BOUGEZ PLUS. — P. Caron.

27 Juill. 41. CAPRICIES. — Léo Joannon.

1er Sept. 41. MAMZELLE BONAPARTE. — M. Tourneur.

22 Sept. 41. ANNETTE ET LA DAME BLONDE. — Jean Dréville.

25 Oct. 41. CHANSONIE FANTASTIQUE. — Christian-Jaque.

29 Nov. 41. LES INCONNUS DANS LA MAISON. — H. Decoin.

9 Fév. 42. SIMPLIET. — Fernandel.

27 Avr. 42. MARIAGE D'AMOUR. — H. Decoin.

1er Mai 42. LA FAUSSE MAITRESSE. — A. Cayatte.

4 Mai 42. L'ASSASSIN HABITE AU 21. — G. Clouzot.

27 Juill. 42. DEFENSE D'AIMER. — Rich. Pottier.

21 Août 42. LA MAIN DU DIABLE. — M. Tourneur.

28 Oct. 42. PICPUS. — R. Pottier.

13 Janv. 43. 25 ANS DE BONHEUR. — R. Jayet.

1er Fév. 43. AU BONHEUR DES DAMES. — A. Cayatte.

1er Avr. 43. ADRIEN. — Fernandel.

11 Mai 43. LE CORBEAU. — G. Clouzot.

MON AMOUR EST PRES DE TOL. — Richard Pottier.

14 Juin 43. LE VAL D'ENFER. — M. Tourneur.

19 Août 43. LA FERME AUX LOUPS. — R. Pottier.

30 Août 43. PIERRE ET JEAN. — A. Cayatte.

27 Sept. 43. LA VIE DE PLAISIR. — A. Valentin.

16 Déc. 43. LE DERNIER SOU. — A. Cayatte.

20 Déc. 43. CECELIE EST MORTE. — M. Tourneur.

18 Fév. 44. LES CAVES DU MAJESTIC. — R. Pottier.

CRITERIUM (Films)

12 Mai 43. GEUX DU RIVAGE. — J. Séverac.

CYRNO FILMS

19 Juin 41. UNE FEMME DANS LA NUIT. — E.-T. Gréville.

DISCINA (André Paulvé)

9 Juin 41. PREMIER BAL. — Christian-Jaque.

HISTOIRE DE RIRE. — M. L'Herbier.

15 Mars 42. L'ASSASSIN A PEUR LA NUIT. — Jean Delannoy.

8 Oct. 42. LES VISITOIRS DU SOIR. — M. Carné.

17 Août 42. LUMIERE D'ETE. — J. Grémillon.

15 Mars 43. L'ETERNAEL RETOUR. — J. Delannoy.

5 Mai 43. LES MYSTERES DE PARIS. — J. de Baroncelli.

23 Mai 44. MADEMOISELLE X... — P. Billon.

ECLAIR-JOURNAL

15 Sept. 41. CE N'EST PAS MOI. — J. de Baroncelli.

11 Nov. 42. LA SEVILLANE. — A. Hugo.

COLLARD (Productions Pierre)

25 Août 40. LA TROISIEME DALLE. — Michel Dulud.

5 Nov. 42. LE CHANT DE L'EXILE. — A. Hugo.

COMPAGNIE GENERALE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANCAISE (A. des Fontaines)

21 Mars 42. DERNIER ATOUT. — J. Becker.

6 Janv. 43. ADIEU LEONARD. — P. Prevert.

1er Mars 44. FALBALAS. — J. Becker.

FRANCE NOUVELLE

13 Nov. 42. FOU D'AMOUR. — P. Mesnier.

MONACO FILMS

13 Nov. 42. FOU D'AMOUR. — P. Mesnier.

FRANCE PRODUCTIONS (Yvan Noë)

2 Mai 41. LES HOMMES SANS PEUR. — Yvan Noë.

15 Sept. 41. SIX PETITES FILLES EN BLANC. — Yvan Noë.

6 Janv. 43. LA CAVALCADE DES HEURES. — Yvan Noë.

FRANCINALP

8 Juin 42. CAP AU LARGE. — J.-P. Paulin.

FRANCINEX

26 Sept. 42. LE VOYAGEUR DE LA TOUSSAINT. — Louis Daquin.

8 Mai 43. SERVICE DE NUIT. — J. Faurez.

GENERAL FILM

23 Sept. 42. RETOUR DE FLAMME. — H. Fescourt.

GENERALE FRANCAISE CINEMATOGRAPHIQUE

25 Mars 42. L'APPEL DU BLEED. — M. Gleize.

GRAY FILM

29 Mars 43. FEU NICOLAS. — J. Houssin.

IMPERIA (Films)

25 Mars 41. LES DEUX TIMIDES. — Yves Allégret.

11 Août 41. L'ARLESIENNE. — Marc Allegret.

25 Avr. 42. HISTOIRE COMIQUE. — M. Allégret.

4 Mai 42. L'ASSASSIN HABITE AU 21. — G. Clouzot.

27 Août 42. LA BELLE AVENTURE. — M. Allégret.

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

20 Août 41. LE MARIAGE DE CHIFFON. — Cl. Autant-Lara.

12 Nov. 41. CROISIÈRES SIDERALES. — A. Zwoobada.

30 Mars 42. L'HOMME QUI JOUE AVEC LE FEU. — Jean de Limur.

17 Juill. 42. UNE ÉTOILE AU SOLEIL. — A. Zwoobada.

12 Avr. 43. DOUCE. — Cl. Autant-Lara.

3 Mai 44. LA GRANDE MEUTE. — J. de Limur.

JASON (Productions)

31 Juill. 41. APRES L'ORAGE. — P.-J. Duets.

16 Fév. 42. PROMESSE A L'INCONNUE. — Berthomieu.

5 Août 42. FREDERICA. — J. Royer.

5 Avr. 43. LE SECRET DE MADAME CLAPAIN. — Berthomieu.

LUX (Cie Cinématographique de France)

22 Mars 43. GRAINE AU VENT. — M. Gleize.

LUNEGARDE. — M. Allégret (en coproduction avec Paris-Studios Cinéma et Puthe Cinéma).

M. A. I. C. (Maîtrise Artisanale de l'Industrie Cinématographique)

8 Août 42. LE CAMION BLANC. — L. Joannon.

19 Avr. 43. LA COLLECTION MENARD. — Bernard Roland.

8 Oct. 43. LE CARREFOUR DES ENFANTS PERDUS. — Léo Joannon.

MAJESTIC FILMS

11 Mai 43. LUCRECE. — L. Joannon.

MINERA

30 Juin 41. L'AGE D'OR. — J.



Pour vos Intermèdes, Attractions
Numéros de Music-Hall
UNE ADRESSE
SPECTACLE OFFICE
(L. FERAUD) Crée en 1918
Jean VIAL
Directeur
(Licence Internationale)
5, Rue Pavillon - MARSEILLE
D. 05-19

MALGRE LES DIFFICULTES

Eclair-Journal vient de battre un record appréciable dans la finition de deux grandes productions dont le premier tour de manivelle a été donné simultanément aux Studios St Maurice le 13 Mars dernier.

En effet Georges Lacombe vient de terminer son film *Florence est Folle* qui réunit, comme on le sait, pour la deuxième fois, après *l'Inévitable Monsieur Dubois*, le couple Annie Ducaux-André Luguet.

Serge de Poligny de son côté met la dernière main à *La Fiancée des Ténèbres*.

Deux films menés à bien en 5 mois malgré des difficultés de toutes sortes, voilà qui fait honneur à la fois à l'initiative audacieuse des producteurs et à la conscience professionnelle des techniciens !

Malheureusement les événements ne permettent pas de fixer dès à présent une date de sortie prochaine de ces deux films.

SEDUCTION

Pamela saura plaire et séduire le public. Il saura plaire au public parce que l'action l'intéressera et parce qu'il retrouvera les meilleurs acteurs. Il saura séduire ce même public parce que, depuis le premier rôle jusqu'au dernier le charme saura se manifester sous les traits les plus agréables et les formes les plus charmantes: la beauté de Renée Saint Cyr qui incarne *Pamela*; les charmes atterrants d'Yvette Lebon qui personifie *Madame Tallien*, l'élegance de Fernand Gravey, l'allure de Georges Marchal. Mais il faut ajouter à ces personnages principaux toute une brochette de jeunes et jolies femmes qui ont été choisies spécialement pour évoquer les célèbres merveilleuses du temps jadis dont les charmes troublants ont séduit plus d'un tendre galant. On en parlera longtemps.

PERSEVERANCE

Chaque jour, les difficultés que rencontrent les producteurs de films sont plus nombreuses et plus grandes. Néanmoins, les films commencés sont poursuivis coûte que coûte. Parmi ceux-ci, se trouve la dernière production de Raoul Ploquin: *Les Dames du Bois de Boulogne* que Robert Bresson réalise, d'après un scénario dont il est l'auteur et qui est inspiré d'un thème de Diderot.

Raoul Ploquin, qui avait déjà rencontré et surmonté tant d'obstacles pour la réalisation du *Ciel est à vous*, fait monter à nouveau d'une persévérance et d'une tenacité à toute épreuve. Producteur, metteur en scène, artistes et techniciens, tous animés d'un même désir, s'efforcent donc d'achever *Les Dames du Bois de Boulogne* qui est interprété par Paul Bernard, Maria Casarès, Elina Labourdette et Lucienne Bogaert et qui s'annonce déjà comme une œuvre de grande classe.

VALEURS STAELLES

Parmi les films qui remportent actuellement à Paris un succès considérable il est de « vieilles vedettes » que tout un public jeune ignore et qui retrouvent un engouement aussi grand si ce n'est plus que lors de leur première exclusivité. L'exemple le plus remarquable est sans contredit celui du fameux reportage: *La Croisière Jaune* qui, au Cinéma des Champs Elysées a battu le record du dimanche que détenait *l'Inévitable Dubois*, et battre *l'Inévitable M. Dubois* n'est pas une maigre référence.

FILM SPORTIF

Nous annonçons par ailleurs la sortie à Toulouse du *Ring Enchanté*. Il s'agit là d'une étude sur ce milieu si passionnant de la boxe, milieu que l'on peut s'étonner de voir si peu utilisé dans la production cinématographique. Cette réalisation de Mario Bonnard provoque partout où elle passe un déchainement d'enthousiasme dans le public jeune... et dans le public féminin. C'est une indication qui, à n'en pas douter inspirera par la production future, scénaristes et producteurs.

INFORMATIONS du C.O.I.C.

(Suite de la page 3)

	Frs
Pellicule positive 35 mm., support nitro-cellulose	1,62
Pellicule positive 35 mm., support acétate	1,84
Pellicule sonore 35 mm., support nitro-cellulose	2
Pellicule sonore 35 mm., support acétate	2,21

Ces prix s'entendent sans remise ni ristourne, pour paiement au comptant sans escompte, marchandise conditionnée en boîtes facturées en sus, départ usine, taxes à la production et sur les transactions comprises.

Art. 2. — Les prix de vente au 1er septembre 1939, des formats de films standards, positifs sur acétate de cellulose, peuvent être majorés de 80% au maximum.

Art. 3. — Ces sont d'être applicables, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté, les dispositions de l'arrêté n° 1337, en date du 28 octobre 1941, concernant les produits visés aux articles 1 et 2.

(Section 131)

PRIX DES GLACES DANS LES SALLES DE SPECTACLES

Nous informons tous les exploitants qu'à la date du 2 juin 1941 il est paru au « Bulletin Officiel des Services des Prix », l'arrêté n° 9725 fixant le prix de vente aux consommateurs des portions de glaces dans les salles de spectacles, dont nous vous donnons ci-dessous l'énoncé :

ARTICLE UNIQUE. — Le prix de vente aux consommateurs de glace devant contenir 25 % au minimum de sucre (succharose) et être parfumée avec des fruits frais, des jus ou purées de fruits ou des parfums naturels, livrée sous forme de portions glacées, moulées ou coupées, avec ou sans bâtonnets, sous enveloppes papier ou sachets, est fixé à Fr. 5 la portion dans les salles de spectacles (théâtres, cinémas, réunions sportives et salles ouvertes) contenant moins de 7.500 places, et à Fr. 5,50 dans les manifestations sportives ou autres de plein air ou en salles couvertes contenant plus de 7.500 places.

LA REVUE DE L'ECRAN

43, Boulevard de la Madeleine
Tél.: N. 26-82.
R. C. Marseille 76-236.

MARSEILLE

Edition A (Corporative)
Directeur Propriétaire : A. de Masini
Secrétaire Général : R.-M. Arlaud.
Secrétaire Rédaction : Gef Gillard
Abonnements l'An : France : 70 Frs.
Editions A et B coupées : 195 Frs.
C. C. P. : A. de Masini. Marseille 46-662

Le Gérant : A. de MASINI.
Imprimerie MISTRAL. — Cavaillon.

LES GRANDES MARQUES du CINÉMA



ALBA - FILMS

60, Bd Longchamp
MARSEILLE
Tél. N. 48-26
51, Rue Alsace
TOULOUSE
Tél. 254-23



AGENCE MERIDIONALE
DE LOCATION DE FILMS
50, Rue Sénat
Tél. Lycée 46-87



53, Rue Consolat
Tél. N. 27-00
Aer. Téleg. GUIDINE



FERNAND MERIC

75, Bd Madeleine.
Tél. N. 62-14



FILMS M. MEIRIER

32, Rue Thomas
Téléphone N. 49-61



DISTRIBUTION

54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 — Adresse Télég.
REGIDISTRIBU MARSEILLE



GUY-MAÏA FILMS

44, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15-00 15-01
Télégrammes : MAIFILMS

PATHE - CONSORTIUM - CINEMA
90, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15-14 15-15

ROBUR FILM

Maison Fondée en 1926

J. GLORIOD
44, Rue Sénat
Tél. Lycée 32-14



F. JEAN
CINE FILM
MARSEILLE
81, Rue Sénat 81



DISTRIBUTION

117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62-59

76, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 64-19



AGENCE DE MARSEILLE
109, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 65-96



AGENCE MARSEILLE
102, Bd LONGCHAMP
Tél. National 06-76 et 27-41

AGENCE DE TOULOUSE
11, Rue BOULONNE
Tél. 276-11

PRODIEX

D. BARTHES

73, Boulevard Longchamp, 73
Téléphone N. 62-80



SÉLECTION DES FILMS EXCLUSIFS

130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16
(2 lignes)



REGIE CINÉMATOGRAPHIQUE

AGENCE DE MARSEILLE
109, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 65-96

AGENCE MARSEILLE
102, Bd LONGCHAMP
Tél. National 06-76 et 27-41

AGENCE DE TOULOUSE
11, Rue BOULONNE
Tél. 276-11

ET LES AGENCES REGIONALES

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
LA FAUTEUIL DE QUALITE
Unide à Marseille
210 RADIES, 130 Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
adressez-vous
aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
16 Rue Fargate MARSEILLE
Tel. Lycée 76-60
AGENCE DU
MATERIEL
BORDON
AGENCE DU MATERIEL
BROCKLISS SIMPLEX



PROJECTEURS - LANTERNES
ÉQUIPEMENTS SONORES



SYNDICAT KLANGFILM TORIS
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
Tél. N. 54-42

Ction Cinématographique
Cabine - Laboratoire

Parlant format réduit
"BL 16"
DEMANDEZ NOTICE
MADIAVOX

12-14, RUE ST-LAMBERT
Tél. UFRROU 58-21
MARSEILLE

Tout le MATERIEL
pour le CINEMA
CINÉMATELEC
99, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél. N. 00-86
Réparations Mécaniques
Entretien - Dépannage



CONTRÔLES
AUTOMATIQUES
Avenue Sud-Est
CINÉMATELEC
19, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

a l'entr'acte...
PIVOLO

le bâton glacé
savoureux et
avantageux.

58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON
STARL
SISTÈME SONORE
"DT. 40"
Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24

TUBES LUMINEUX
NÉO-NÉON
CONFIEZ VOS ÉCLAIRAGES
INTERIEURS & EXTERIEURS

—
ERNEST DELMART
Officier-Vétérinaire
12 Boulevard des Neiges
— MARSEILLE —



CHARLES DUCARRE
Agent Général
de la Revue de l'Ecran
pour la Suisse

Kursaal 25 - Montreux
(Suisse)

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUS LE MATERIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GHOS
16, Rue VILLENEUVE 12-21
Tél. N. 54-42

POUR VOS CLICHES...
ET VOS DESSINS.
Consulter
LA S^e DES
Photograveurs Réunis
TEL: DRAGON 72-57
71 RUE PARADIS - MARSEILLE

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINEMA
MISTRAL
C. SARNETTE U
Successeur
à CAVAILLON
Telephone 20.

CINÉARC
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
POUR LE SUD ET LA CORSE
CHARBONS CIPLARC
SIEMENS
LANTERNES STRONG
ET CIPLA
OPTIQUE BUSCH
ACCESOIRES
NICE
Rue Melchior de Voqué - Tel. 871-85

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ELECTRIQUES
APPAREILLAGE



Sté Française AEG
6, Bd NATIONAL MARSEILLE
Tél. N. 54-54

SIEMENS - FRANCE
B. A.
DÉPARTEMENT
KLANGFILM-TORIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE Tél. N. 54-42

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



3, Bd Victor Hugo, 3
Tél. 896-95 NICK

SOCIETE
DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS

24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE